

UTL - Université du Temps Libre de Périgueux

Maison des Associations
12 cours Fenelon - 24000 Périgueux

Téléphone: 05.53.53.94.49
Site web: www.utlperigueux.org

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ANNEE 2022/2023

Ce document RECTO - VERSO peut être téléchargé sur le site de l'UTL

Merci d'établir "1 seul chèque par personne" à l'ordre de l'UTL de Périgueux

Joindre une "ENVELOPPE TIMBREE" à votre adresse, pour retour de la carte d'adhésion"

"1 seul formulaire par personne"

M / Mme	Nom:	Prénom:
Adresse:		
Code postal:	Ville:	
Téléphone:	Portable:	
Adresse électronique:	@	
Année de naissance:	<i>en MAJUSCULE svp pour mieux vous lire - Attention aux points et tirets</i>	

	Tarifs	Choix	Montant
COTISATION DE BASE (<i>obligatoire - non remboursable</i>)	30 €	X	30 €
ATELIERS: (<i>mettre une croix dans la case " choix" de l'atelier désiré</i>)			
Œnologie (<i>à payer directement au professeur: Mme Roberty</i>)	245 €		
Tai-Chi	150 €		
Qi Gong	150 €		
Peinture <i>Confirmé - Me Marcillaud</i>	150 €		
Dessin & Peinture <i>Débutant - Me Delmas Marsalet</i>	130 €		
Dessin <i>Confirmé - Me Delmas Marsalet</i>	130 €		
Informatique <i>Moyen</i>	110 €		
Conversation Anglaise	80 €		
Conversation Espagnole	80 €		
Anglais niveau (1) / 1 / 2 / 3 / 4 /	80 €		
Allemand niveau <i>Initié</i>	80 €		
Espagnol niveau (1) / 1 / 2 / 3 / 4 /	80 €		
Italien niveau (1) / 1 / 2 / 3 /	80 €		
Chinois <i>pour débutant</i>	80 €		
Chorale	60 €		
Philosophie <i>lundi (L) ou mercredi (M) - Entourer le jour</i>	60 €		
Histoire de l'Art	55 €		
Langue et culture occitanes	10 €		
Cercle de Lecture	10 €		
Total:			€

(1) entourer le niveau estimé

(2) Possibilité de payer en 3 fois au-dessus de 150€ seulement, chèques datés du jour de l'inscription

Je m'engage à respecter les consignes sanitaires qui pourraient être imposées par les autorités et dégage l'UTL de toute responsabilité.	<i>Date</i>
	<i>Signature:</i>

Cadre réservé à l'UTL	si Echelonnement	oui / non	Montant (2)			
si le nom du chèque est différent de celui de l'adhérent, merci de mentionner		Carte n° :				
* au dos du chèque: nom du bénéficiaire et n° de carte		Délivrée le :				
* ci-dessous le nom du titulaire du chèque :		Par:				

Adhésion

Les adhésions et les inscriptions aux activités ont lieu chaque année à partir du 1^{er} lundi du mois de septembre. Pour cause COVID 19, les inscriptions ne se feront que par courrier, **en envoyant le formulaire d'inscription accompagné d'un chèque de règlement et d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour l'envoi de la carte d'adhésion. A défaut de règlement, l'inscription ne sera pas retenue.**

Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou internet

Une carte d'adhérent nominative, individuelle et **non remboursable** est remise à toute personne s'étant acquittée de son adhésion. Elle est valable pour toute l'année universitaire. Elle donne accès gratuitement aux conférences du mardi et permet de participer aux différentes activités payantes proposées par l'UTL. **Elle doit être présentée lors de toutes participations.** Elle donne également droit à des réductions chez nos partenaires dont la liste est consultable sur le site internet de l'association ou dans le bulletin.

Demandeurs d'emplois, étudiants, handicapés peuvent bénéficier d'une réduction de 50% sur le tarif des ateliers entièrement maîtrisés par l'UTL.

Activités

Les inscriptions aux activités sont accordées dans la limite des places disponibles.

L'adhérent est responsable de son état physique et doit s'assurer que sa santé est compatible avec certaines activités : sorties, voyages, tai chi Qi-Qong, ...

Abandon ou absence à une activité :

- L'absence à une ou plusieurs séances ne peut donner lieu à un remboursement même partiel.
- Si une ou plusieurs disciplines ne peuvent avoir lieu aux jours prévus, elles seront reportées par l'UTL à une date ultérieure, dans le cadre de l'année universitaire en cours.
- Dans le cas d'une défection temporaire d'un professeur ou intervenant, l'UTL mettra tout en œuvre pour trouver un remplaçant dans les meilleurs délais.

Remboursement

- **Aucun remboursement d'atelier ne sera effectué après la 2ème séance**, quel que soit le niveau choisi.

Seuls les cas de force majeure peuvent permettre de déroger à ces prescriptions (par exemple, activité supprimée par l'UTL en raison d'un nombre insuffisant de participants).

Le remboursement du coût de l'activité ne se fera qu'au siège de l'UTL sur présentation de la carte de l'adhérent.

Cours de langues

Il n'est pas permis de participer 3 années de suite à un cours de langue de même niveau.

Les personnes ayant mal évalué leur niveau en début d'année universitaire, peuvent, jusqu'aux vacances d'automne quitter ce niveau et rejoindre sans pénalité un niveau plus adapté, avec l'**accord du professeur et sous réserve de place disponible**.

Convocation

Aucune convocation n'est envoyée pour suivre les cours et ateliers. Les adhérents doivent se reporter au calendrier des activités de l'UTL qui se trouve sur notre site internet et dans le bulletin annuel, ou se renseigner au secrétariat du siège de l'Association pendant les permanences.